

OUI A UN PARKING RENTABLE ET UTILE MAIS NON A UN PARKING TROP CHER CAR MAL SITUÉ

**Le parking souterrain Place de la Liberté :
Un projet à l'économie désastreuse pour l'avenir de la commune**

Les Garennois vont payer une addition salée :

Contrairement à ce qui avait été dit à plusieurs reprises par Philippe Juvin, le parking souterrain de 340 places Place de la Liberté sera en grande partie financé par les contribuables Garennois. Le délégataire, SPIE Autocité, a bien compris que ce projet n'était pas rentable et il a obtenu de larges « contreparties » :

- Les Garennois paieront plus de 50 % des travaux de construction du parking, soit 4,3 M€, alors que le délégataire devait prendre en charge la totalité des travaux et des risques !
- La ville renonce aux recettes des parkings existants pendant 6 ans, soit une perte de 120 000 €/an ;
- La ville garantit au délégataire le financement prévisionnel des recettes du stationnement en surface, (12 M€ sur la période, soit 400 000 €/an !!!). Cette somme est supérieure aux charges de fonctionnement !
- 600 places de stationnement gratuites deviennent payantes et les PV vont pleuvoir pour les Garennois sans parking.
- La ville prévoit même la possibilité d'une révision ultérieure des conditions financières de l'opération (formule d'indexation ou montant de la redevance), afin de « maintenir l'équilibre financier » du projet.

Ce projet est considéré comme non rentable par SPIE, la seule entreprise qui ait répondu à l'appel d'offres. La mairie décide de faire prendre en charge la plus grande part des risques par les Garennois.

Un projet hors des règles de Délégation de Service Public :

La mairie avait déclaré : « *le juge de paix sera ce sur quoi un délégataire estimera pouvoir prendre le risque financier de l'investissement et de l'exploitation* ». « *C'est celui qui prendra le risque financier dans l'opération qui aura forcément raison, puisque c'est lui qui prendra tous les risques et pas la Ville* ». Le maire avait même envisagé qu'il n'y ait pas de réponse, et que dans ce cas le parking ne se fasse pas.

Contrairement à ces belles promesses, et en contradiction avec les règles qui régissent les délégations de service public, le choix de la mairie est de subventionner massivement ce projet. Le futur délégataire ne prendra aucun risque financier. Les Garennois assumeront les charges.

L'Association UEV-LGC a consulté des experts du sujet qui considèrent que la commune est sortie du cadre légal d'une délégation de service public et que son choix délibéré fait courir des risques de contentieux aux contribuables Garennois.

Un projet structurant et qui aurait mérité une réflexion et une véritable concertation :

Ce projet engage tous les Garennois pour 30 ans et pour plus de 16 millions d'euros.

La population n'a même pas été consultée alors qu'il s'agit d'un projet structurant pour notre ville. Le conseil de quartier concerné n'a été réuni qu'après la décision.

Les habitants de La Garenne veulent-ils payer pour un parking si mal placé ? Les habitants veulent-ils que les places gratuites deviennent payantes et que l'on multiplie la distribution de PV ?

La mairie a pris le risque de construire une médiathèque sans parking et de supprimer plusieurs dizaines de places de stationnement rue Voltaire provoquant ainsi une pression artificielle sur le stationnement.

Un projet mal conduit

Il est à noter l'absence totale d'études préalables au choix de l'emplacement. Philippe Juvin tente maintenant de justifier le bien fondé de la localisation du projet de parking souterrain sous la place de l'église. Il affirme que des alternatives ont été étudiées. Jean-Pierre Hervo, adjoint au maire délégué à l'Aménagement Urbain, affirmait lors du conseil de quartier centre Nord qu'aucune autre alternative n'a été envisagée arguant de sa parfaite connaissance des besoins vu son statut personnel de « Garennois ».

Les rapports commandés sur : « Comment rentabiliser un parking Place de La Liberté ? » ne traite pas de la question préalable : « Faut-il un parking et où le placer ? » La mairie a renoncé à toute réflexion utile sur l'utilité d'un parking et sur le choix du lieu. Il aurait fallu prendre en compte les besoins de stationnement et identifier tous les emplacements possibles et comparer la pertinence des différentes solutions.

Notre association UEV-LGC avait demandé, avant que les travaux de la rue Voltaire ne soient engagés, qu'un parking situé sous le Rond Point du Souvenir Français ou sous le parc de l'Hôtel de Ville soit étudié. Nous n'avons jamais eu de réponse.

Un parking mal situé

La réalisation d'un parking Place de la Liberté comporte de multiples inconvénients :

- Parking trop loin de l'artère centrale (boulevard de la République),
- Afflux de voitures à travers les petites rues du centre ville,
- Inconvénient renforcé par le fait que l'entrée, comme la sortie, se situeront derrière l'église !
- Situation en sortie de zone commerçante (peu attrayante pour des gens extérieurs),
- Risque de fragilisation de la vitalité du marché,
- Création de besoins de stationnement artificiels pour rentabiliser ce parking,
- Absence de réponse donnée aux besoins de stationnements les plus aigus (qui se situent non pas en centre ville, mais dans le quartier sud et aux Vallées).

L'action de l'association Urbanisme Esprit Village à La Garenne (UEV-LGC)

L'Association refuse de prendre part à la compétition politique locale mais elle souhaite défendre l'intérêt des Garennois face à des projets qui lui semblent nuire au développement harmonieux de la ville.

Le projet de parking Place de la Liberté est critiquable sur deux axes : le coût prohibitif pour les Garennois et le choix d'un emplacement mal situé. Le coût n'étant que la résultante du mauvais emplacement.

Nous avons donc demandé au Préfet d'exercer son devoir de contrôle sur la légalité de la décision de Délégation de Service Public décidée en conseil municipal et approuvée par 30 conseillers municipaux de la majorité de Philippe Juvin alors que nombre d'entre eux disent être contre en privé.

Nous allons lancer deux actions :

- consulter largement les Garennois au travers d'une pétition qui tout en garantissant leur anonymat leur permettra d'exprimer leur point de vue sur Internet ou sur papier.
- si le Préfet ne répond pas, ce qui est possible, nous devons alors envisager une procédure administrative à l'encontre de ce projet.

Pour soutenir notre action pour un parking utile et rentable, vous pouvez :

- Signer la pétition,
- Faire un don pour l'action pour un parking utile et rentable,
- Adhérer à l'association.

Sur notre site web : www.uev-lgc.com

Ou en nous écrivant : UEV-LGC
3 rue Voltaire
92250 LA GARENNE COLOMBES

Email : contact@uev-lgc.com

Tel. : 06 68 20 92 17